Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 13 (1986)

Heft: 2

Rubrik: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger



La CSE en séance à Berne

Sous la présidence de M. Walther Hofer, les membres de la Commission des Suisses de l'étranger (CSE) de la Nouvelle Société Helvétique se sont retrouvés à Berne, le 15 mars dernier, pour l'assemblée ordinaire de printemps.

C'est avec satisfaction que les délégués ont pris connaissance des résultats positifs de la campagne en faveur du droit de cité, entreprise à la suite de la votation sur l'égalité des droits entre hommes et femmes pour la transmission de la nationalité suisse.

En ce qui concerne l'affiliation volontaire à l'AVS-Al pour les Suisses de l'étranger, la CSE a retenu les postulats suivants dans la perspective de la 10° révision de l'AVS-AI:

- possibilité pour l'épouse de s'affilier de manière indépendante même si son mari ne veut pas s'assurer;
- possibilité de verser les cotisations directement du pays étranqer;
- augmentation des rentes partielles pour ceux qui rentrent au pays et sont encore actifs en Suisse après avoir atteint l'âge de la retraite.

Dans le domaine de l'assurancemaladie, la CSE soutient l'initiative du président du Fonds de solidarité, M. Hans Halbheer, qui s'efforce de trouver une solution spécifique pour ceux qui rentrent au pays, sous forme d'une assurance de groupe. A la suite d'une intervention auprès du président des directeurs cantonaux de la santé publique, l'Organisation des Suisses de l'étranger a réussi, d'autre part, à faire confirmer l'ancien accord avec les hôpitaux du secteur public, par lequel les Suisses de l'étranger ont le même statut que les Suisses amenés à être hospitalisés dans un autre canton que celui où ils résident.

Il a aussi été question des Journées des Suisses de l'étranger en 1991. Car, en cette année marquée par le 700° anniversaire de la Confédération, l'Organisation des Suisses de l'étranger fêtera, elle, ses 75 ans. C'est donc en Suisse centrale qu'on se réunira à cette occasion. Comme annoncé lors de l'assemblée de la CSE à Berne, une place toute particulière devra être assignée aux Suisses de l'étranger, dans le cadre de l'Exposition nationale CH91, sur la «Voie suisse» projetée autour du lac d'Uri. M. N. .

64° Congrès des Suisses de l'étranger:

A bientôt à Morges

Un bulletin de participation au 64° Congrès des Suisses de l'étranger du 5 au 7 septembre 1986 à Morges a déjà été publié dans le numéro précédent de cette revue. Entre-temps, les préparatifs pour cette rencontre ont progressé. Le thème général «Les Suisses de l'étranger, la jeunesse et le sport» rencontrera, nous l'espérons, un grand intérêt.

Nos lecteurs ne regretteront pas d'avoir profité de leurs vacances en Suisse pour séjourner quelque temps en terre vaudoise. *M.N.* •

La voix du SSE:



«Usslandschwizersekretariat, Wächter...»

... Voilà ce que vous entendrez, à l'autre bout du fil, quand vous aurez composé le numéro de téléphone du Secrétariat des Suisses de l'étranger (SSE) à Berne. La voix chaleureuse qui vous répond en allemand, en français, en italien ou en anglais (et même, s'il le faut, dans d'autres langues encore!) c'est celle d'une Bernoise, Christine Wächter.

Mme Wächter a rejoint l'équipe du SSE il y a deux ans déjà, après avoir terminé ses études à l'Ecole de commerce de la ville de Berne. C'est ainsi qu'elle est devenue la «voix du Secrétariat des Suisses de l'étranger»... Mais ses prestations ne s'arrêtent pas là; elle s'occupe notamment de l'Association des Amis de l'Organisation des Suisses de l'étranger, transmet des publications helvétiques à ses compatriotes établis dans des contrées lointaines et règle une partie des affaires courantes du Secrétariat. Depuis peu, elle est secondée dans sa tâche par une machine à traitement des textes qu'elle a baptisée du doux nom de «Nathan».

Désirez-vous émigrer, changer de pays pour aller plus loin ou tout simplement revenir? Voulez-vous vous abonner à un journal suisse? Avez-vous besoin d'une adresse en Suisse? Ou de tout autre information? «Usslandschwizersekretariat, Wächter» saura toujours vous renseigner! R. W. ●